



*"les vrais hommes de progrès
sont ceux qui ont pour point de départ
un respect du passé"*

WalloniaSamyn a.s.b.l.



Grand Prix
Cerami
1963 - 2023

Mons - Frameries
samedi 30 septembre 2023

LIVRE DE ROUTE 2023



WalloniaSamyn a.s.b.l.



Mons - Frameries

Table des matières

<u>MOT D'ACCUEIL DES BOURGMESTRES</u>	3 - 4
<u>PALMARES</u>	5
<u>ORGANISATION</u>	6
<u>HOPITAUX - SERVICE MEDICAUX</u>	7
<u>PLAN DE DEPART VILLE DE MONS</u>	9 - 10
<u>PLAN D'ARRIVEE VILLE DE FRAMERIES</u>	11 - 12

<u>EQUIPES</u>	13
<u>INFORMATION GENERALE</u>	14
<u>ITINERAIRE</u>	15 - 16
<u>CIRCUIT EN LIGNE / CIRCUIT LOCAL</u>	17 - 18
<u>REGLEMENT PARTICULIER / COLLEGE DES COMMISSAIRES</u>	19 - 20
<u>PARTENAIRES</u>	21 - 24
<u>ORGANISATION ASBL WALLONIA SAMYN</u>	25 - 30



Un vent de nouveauté va souffler sur le Grand Prix Pino Cerami pour son retour tant attendu après trois ans d'absence. Et pour cause, l'organisation de l'épreuve a été reprise par la l'équipe expérimentée qui est déjà aux commandes du légendaire Grand Prix Samyn.

Une fois n'est pas coutume, la course aura également lieu juste après la fin de l'été, le 30 septembre, et surtout, le départ sera donné depuis la Grand Place de Mons, au pied de notre superbe Hôtel de Ville !

Nous sommes très heureux d'être les hôtes de cet évènement incontournable du calendrier cycliste, qui attire toujours un large public de supporters motivés qui mettent une ambiance de feu !

A Mons, nous menons une politique sportive qui cherche à rendre toutes les disciplines accessibles à tous, tout en mettant à disposition des infrastructures accueillantes de qualité. Nous sommes certains que le Grand Prix Pino Cerami permettra au cyclisme de s'implanter plus intensément dans notre Ville et d'attirer de nouveaux adeptes. Après tout, c'est l'une des compétitions les plus importantes de la région de Mons Borinage depuis presque 60 ans.

A n'en pas douter, le départ de la course sera une double célébration : celle du cyclisme et de ses belles valeurs, mais aussi celle de notre Ville et de son magnifique patrimoine.



Nicolas Martin
Bourgmestre de Mons



Jean Marc Dupont
Bourgmestre de Frameries



Enfin, le grand retour du Pino Cerami ! Après avoir été annulée plusieurs fois en raison de la pandémie de Covid-19, cette course tant attendue fait son grand retour cette année ! Les Autorités communales framerisaises ont toujours eu à cœur de proposer des événements d'envergure et de qualité à leurs habitants et à toute la région.

L'organisation de cette épreuve sportive importante pour notre entité a pu être maintenue grâce à l'excellente collaboration entre les responsables du Cerami, l'ASBL Wallonia Samyn, la Ville de Mons et les services de l'Administration communale de Frameries. Cette collaboration étroite a permis de surmonter les nombreux obstacles liés à la situation sanitaire et de faire perdurer cette course qui offre une visibilité positive à notre région.

Maintenant, place à la course ! Le samedi 30 septembre 2023, rendez-vous sur la ligne d'arrivée pour vivre l'excitation et l'adrénaline de cette compétition unique. Que vous soyez un passionné de cyclisme ou simplement curieux de découvrir de nouveaux talents, cette journée promet d'être mémorable !

PALMARES



1964 André Noyelle
1965 Jan Boonen
1966 Eddy Merckx
1967 Willy Planckaert
1968 Julien Stevens
1969 Frans Mintjens
1970 André Dierickx
1971 Georges Van Coningsloo
1972 Christian Callens
1973 Ferdiand Bracke
1974 Marc Demeyer
1975 Eddy Verstraeten
1976 Willy Teirlinck
1977 Jos Jacobs
1978 Gerrie Knetemann
1979 Daniel Verplancke
1980 Joop Zoetemelk
1981 Jopp Zoetemelk
1982 Ronny Van hollen
1983 Bernard Hinault
1984 Gerrie Knetemann
1985 Paul Haghedooren
1986 Urs Freuler
1987 Rolf Sorensen
1988 John Talen
1989 Stéphane Joho
1990 Maximilian Sciandri
1991 Andrei Tchmil
1992 Laurent Dufaux
1993 **non disputé**
1994 Michele Bartoli
1995 Fabiano Fontanelli

1996 Marco Serpellini
1997 **non disputé**
1998 Marco Serpellini
1999 Fabrizio Guidi
2000 Jan Bratkowski
2001 Scott Sunderland
2002 Kirk O'bee
2003 Bart Voskamp
2004 Nico Sijmens
2005 Kai Reus
2006 Sebastian Langeveld
2007 Luca Solari
2008 Patrick Calcagni
2009 non disputé
2010 Jure Kocjan
2011 Bert Scheirlinckx
2012 Gaetan Bille
2013 Jonas Van Genechten
2014 Alessandro Petacchi
2015 Philippe Gilbert
2016 Jelle Wallays
2017 Wout Van Aert
2018 Peter Kennaugh
2019 Brian Coquard
2020 à 2022 annulées

ORGANISATION

Président

Philippe LIENART 0473/43 02 72

Vice Président / resp.covid

Pol BOUVIEZ 0475/93 93 59

Secrétariat général

Manuele PIRRELLO 0496/55 54 29

Responsable des équipes

Isabelle DEMUINCK 0474/28 04 85

Philippe LIENART 0473/43 02 72

Trésorier

Ghislain STIEVENART 0476/47 03 34

Directeur de course

Jonathan DUFRASNE 0494/11 62 28

Responsable Sécurité

Vincent DELRUE 0472/29 51 75

Site d'arrivée

Pierre SOBKOWIAK 0498/35 66 85

Site départ

Patrick DEMOUSTIER 0498/31 26 96

Itinéraire - sécurité

Patrick DUFRASNE 0498/41 38 00

Rudy PLOMB 0479/36 21 57

Michel De Blauwe 0478/59 89 24

Service presse

Isabelle DEMUINCK 0474/28 04 85

Permanence

Cécile LETELLIER 0472/85 62 60

Marie Anne CARLIER 0473/91 99 57

Isabelle DEMUINCK 0474/28 04 85

Responsable VIP

Jamal RAKIB 0475/75 66 07

Speaker

Freddy AVELLANGE

HOPITAUX - SERVICE MEDICAL

CHU AMBROISE PARE

+32 65 41 40 00

Boulevard John Fidzgerald Kennedy, 2 7000 MONS

CENTRE HOSPITALIER DE MAUBEUGE

+33 3 27 69 43 43

Rue Simon Veil 59600 MAUBEUGE

Contact médecin:

Docteur Isabelle URBAIN

+32 476 98 09 93

Docteur Miguel DERIJCKE

+32 475 78 12 52

**Bénie soit le
GP Cerami!**

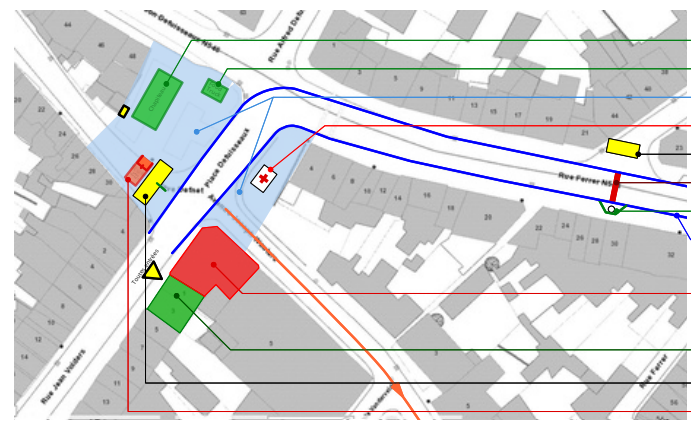


PLAN ARRIVEE FRAMERIES



- Légende**
- Zone arrivée
 - Ligne d'arrivée
 - Dérivation "coureurs après arrivée" Barrières "sans pied"
 - Barrières "normales"
 - Parking "Equipes"
 - Dérivation "Equipes"

CERAMI - SITE D'ARRIVEE
Vue d'ensemble au 17-06-23



- Légende**
- Chapiteau VIP
 - Food-Truck
 - Fan Park
 - Pose de secours avancé
 - Bus officiels "BE Cycling"
 - Portique ligne d'arrivée
 - Capteur Photo-Finish
 - Barrières "sans pied"
 - Maison du Peuple - 1er Etage
 - Salle Roger Toubeau - Salle de Presse
 - Arrière salle - Conrôte anti-dopage
 - Maison du Peuple - Rez-de-chaussée
 - Salle de réunion / Permanences
 - Salle des Commissaires
 - Podium Protocolaire
 - Espace interview

Parking Equipes
suivre:




Pro continental UCI

Bolton Equities Black Spoke 

Continental UCI

Bingoal WB Développement Team 

Jumbo Visma Development Team 

Matériel Vélo . Com 

Scorpions Racing Team 

Team Coop Repsol 

Team Uno X - Dare Development 

Allinq Continental Team 

Ferei CNN Metalac 


Club

Embark Spirit BSS 

Entente Cycliste de Wallonie 

Team Charlies Metalced 

ESEG Douai 

Circus - Reuz - Technord 

Lotto Dstny Developpement 

Metec - Solarwatt 

TDT - Unibet 

Team Storck - Metropol Cycling 

Xspeed United Continental 

Tartu 2024 Cycling Team 

Mini Discar Cycling Team 

Urbano - Vulsteke Cycling Team 

SCO Dijon Matériel Vélo.com 

PERMANENCE GENERALE DE DEPART MONS

Samedi 30 septembre 2023

De 7h30 à 12h00: Hôtel de Ville Grand place.

Inscriptions: 8h30 à 10h15

Briefing équipes: 10h45

Briefing sécurité: 11h30

Présentation des équipes: de 11h30 à 12h30

Départ fictif: 13h00

Départ réel : 13h15

PERMANENCE D' ARRIVEE FRAMERIES

Contrôle médical et salle de presse: 1ère étage Maison du peuple 5 place Defuisseaux à Frameries

Classement (réunion des commissaires rez de chaussée Maison du peuple 5 rue Defuisseaux à Frameries

LE CERAMI 2023

LE SAMEDI 30/09/2023

DEPART FICTIF GRAND PLACE DE MONS 13H

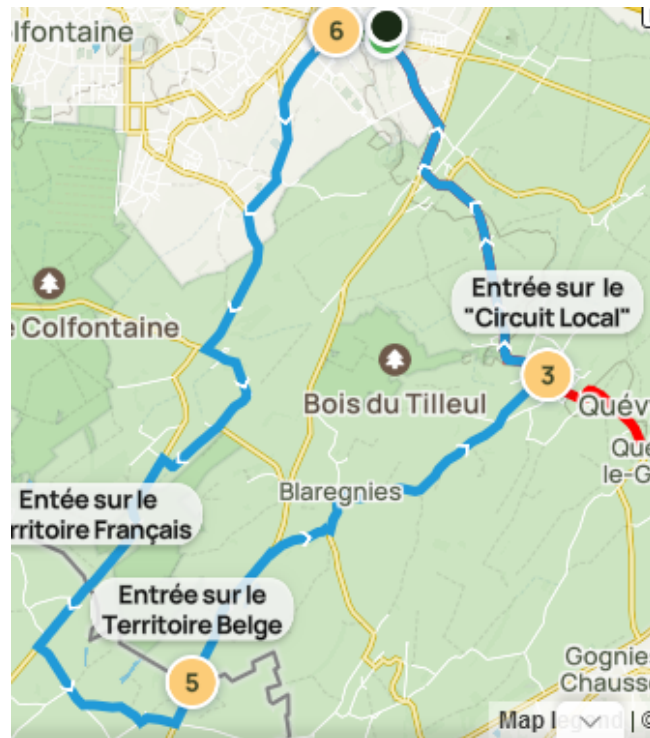
Entités et communes		Km+	Km-	36km/h	38 km/h40	km/h	Entités et communes		Km+	Km-	36 km/h	38 km/h40	km/h
Départ réel Rue de MONS a GHLIN 13 H 15													
MONS	GHLIN	0,0	152,6	13:15	13:15	13:15	1 passage ARRIVEE		59,0	93,6	14:53	14:48	14:43
	NIMY	10,5	142,1	13:32	13:31	13:30	EUGIES		60,1 92,5		14:55	14:49	14:45
	MAISIERES	11,6	141,0	13:34	13:33	13:32	ZONE DE RAVITAILLEMET ZONE DE DELESTAGE		60,5 92,1		14:55	14:50	14:45
	OBOURG	15,4	137,2	13:40	13:39	13:38			62,0 90,6		14:58	14:52	14:48
	SAINT DENIS	18,4	134,2	13:45	13:44	13:42	SART LA BRUYERE		63,4 89,2		15:00	14:55	14:50
LE ROEULX		22,1	130,5	13:51	13:49	13:48	zone PAVEE sur 1800 metres		66,0 86,6		15:05	14:59	14:54
MONS	VILLE SUR HAINE	25,6	127,0	13:57	13:55	13:53	FRANCAISNIERES/HON		67,3 85,3		15:07	15:01	14:55
	HAVRE	28,5	124,1	14:02	14:00	13:57	Belgique		71,0 81,6		15:13	15:07	15:01
	SAINT SYMPHORIEN	30,0	122,6	14:05	14:02	14:00	QUEVY		72,3 80,3		15:15	15:09	15:03
ESTINNES		36,3	116,3	14:15	14:12	14:09	FRAMERIES		80,1 72,5		15:28	15:21	15:15
QUEVY	GIVRY	41,2	111,4	14:23	14:20	14:16	2 passage ARRIVEE		82,4 70,2		15:32	15:25	15:18
	HAVAY	46,6	106,0	14:32	14:28	14:24	3 passage ARRIVEE		105,8 46,8		16:11	16:02	15:53
	QUEVY	51,2	101,4	14:40	14:35	14:31	4 passage ARRIVEE		129,2 23,4		16:50	16:39	16:28
FRAMERIES		56,0	96,6	14:48	14:43	14:39	5 passage ARRIVEE		152,6 0,0		17:29	17:15	17:03

CIRCUIT

Circuit en ligne



Circuit local



Art. 1 Organisation: L'épreuve cycliste « Le GP CERMI » est organisée par « asbl Wallonia Samyn » et se dispute le samedi 30 septembre 2023 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Le Directeur de l'épreuve est Mr Jonathan Dufrasne + 32.494.11.62.28 Coordonateur: Mr Vincent Delruie

...contact Equipes: Mme Isabelle Demuinck, +32.474.28.04.85 Le Départ fictif est prévu à 12h50 de Mons et l'arrivée est située à Frameries après 145 Km.

Art. 2 Type d'épreuve: L'épreuve, réservée aux hommes Élites est classée en catégorie 1.2 du Calendrier Continental « Europe Tour » ME 1. L'épreuve attribue des points au classement Continental Europe, soit aux dix (10) premiers coureurs du classement final : 40,30,25,20,15,10,5,3,3,3.

Art. 3 Participation: Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : Equipe Continentale Professionnelle UCI, Equipe Continentale UCI et Equipe Nationale, Equipes régionales et de club, équipes mixtes. Conformément à l'article 2.2.003, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 coureurs pour pouvoir prendre le départ et de maximum 7 coureurs.

Art. 4 Permanence: L'accueil et le retrait des dossards se fera le samedi 30 septembre 2023 à partir de 8h30 à l'Hôtel de Ville de Mons (au lieu de Hôtel de Ville de Mons, Grand-Place) La réunion des directeurs sportifs aura lieu le samedi 30 septembre à 10h00 à l'Hôtel de Ville de Mons, Grand-Place à 7000 Mons en présence des membres du jury.

Art. 5 Radio-Tour: Les informations courses sont émises sur la fréquence de 164.63125 Mhz. L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance avec les coureurs est autorisée.

Art. 6 Assistance technique Neutre: Le service d'assistance technique neutre est assuré par la firme VISION et ce service est composé de 2 voitures.

Art. 7 La zone de collecte: La zone de collecte est située 2,5 km km après la ligne d'arrivée (rue de Le Haye) dans le circuit local. Il est demandé à toute la caravane (coureurs, suiveurs...) d'utiliser la zone de collecte prévue par l'organisation pour se défaire de leurs déchets. Il est demandé aux coureurs la plus extrême prudence pour se défaire de leurs bidons, musettes, etc.

Art. 8 Délais d'arrivée: Le délai d'élimination du « GP CERAMI » est le temps du vainqueur majoré de huit pour cent (8%). Conformément à l'article 2.6.032/2.3.039 du règlement UCI, le collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée

après consultation avec l'organisateur.

Art. 9 Itinéraire Horaire: L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve 2023. Cet itinéraire détaillé est tenu à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

Art. 10 Signature de départ: Chaque équipe est tenue de présenter au podium signature selon l'horaire indiqué lors de la réunion des directeurs sportifs

Art. 11 Fléchage: L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles. Un modèle de flèche, de couleurs Rouge et Noire (inscription : « WALLONIA SAMYN »), sera exposé à la permanence. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours. La plus stricte observance du Code de la route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs.

Art. 12 Soins Médicaux: Les soins médicaux en course sont exclusivement assurés par les médecins de l'épreuve. Deux ambulances suivent toute l'épreuve.

Art. 13 Décisions: Toute décision du Collège des Commissaires sera communiquée à la direction de l'organisation qui se charge de sa diffusion. La direction de l'organisation assure également la communication de tous les classements

Art. 14 Comportement: Les organisateurs ne reconnaissent aucune dette que pourraient contracter les directeurs sportifs. Les membres de chaque équipe sont tenus de veiller à la propreté et au bon état des lieux mis à leur disposition. Tout comportement indiscipliné sera pénalisé suivant le barème U.C.I. HOMMES RÈGLEMENT PARTICULIER

Art. 15 Dossards et plaques de cadre: Les numéros d'identification fournis par l'organisateur doivent être utilisés par les coureurs sans aucune modification.

Art. 16 Forfait: En cas de forfait d'une équipe enregistrée auprès de l'UCI, le signataire de l'engagement et l'équipe qu'il représente seront solidairement redevables à l'organisateur d'une indemnité forfaitaire égale au barème édité par l'UCI.

Art. 17 Protocole: Les 3 premiers de l'épreuve doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire selon l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI. Obligation est faite au vainqueur de l'épreuve de répondre aux interpellations des journalistes de la presse papier, écrite ou télévisée.

Art. 18 Contrôle antidopage: Les locaux antidopage sont prévus à l'entrée de la Maison du Peuple de Frameries, Place Defuisseaux 5, à proximité de l'arrivée.

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage du Gouvernement de la Communauté Française (belge) s'applique conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par ce dit Gouvernement. Tout coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage. Le contrôle antidopage sera effectué aux endroits fixés dans le road-book et signalés à partir de la ligne d'arrivée selon les modalités du règlement antidopage de l'UCI et les instructions données par les communiqués officiels et les affichages sur la ligne d'arrivée.

Art. 19 Officiels de la course: (art. 1.2.077 et 1.2.078) Les officiels chargés d'assurer l'organisation générale et le bon déroulement de l'épreuve sont : • Le directeur de la compétition : Jonathan Dufrasne Portable : + 32.494.11.62.28 • Le régulateur à moto Les officiels chargés d'assurer le contrôle réglementaire et l'arbitrage de la compétition en collaboration avec la direction de l'épreuve sont : • Le président du Collège des commissaires ; • Les commissaires ; • Le commissaire-juge à l'arrivée ; • Les commissaires à Moto.

Art. 20 Pénalités: Le barème des pénalités de l'UCI (Union Cycliste Internationale) est le seul applicable.

Art. 21 Liste des prix en Euros: Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de € 6050 selon le tableau ci-dessous: PLACE PRIX PLACE PRIX 1 : 2425, 2 : 1210, 3 : 610, 4 :305, 5 : 240, 6 : 180, 7 : 180, 8 : 120, 9 : 120, de la 10ème à la 20ème place : 60

Art. 22 Prix de la Ville de Mons en € : 1er coureur U23 prime de 100€

Collège des commissaires

Président UCI : BOTTON Jacky (Fra) tél: +33680188081

Juge à l'arrivée : ECKHOUT Pascal (UCI)

Commissaire 3 UCI : DEMUNTER Patrick (UCI)

Commissaire 2 : WILLEMS Cédric

Commissaire 4 : GOULEM Paul

Commissaire moto 1 : COURROUX Henri

Commissaire moto 2 : DE MEY Sébastien

Wedstrijd adm. : VANHOUTE Sabine

Team Telecom : HAVELANGE Michel

info Moto : PLOMB Rudy

Radio Tour : COPPENOLLE Jean Pierre

Photo-finish : LIEGEOIS Claude

Délégué technique : COURROUX Henri

Operator transponders : VAN STEEN Freddy

Télécom / Radio tour intern Freq: 168.596875-1

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

NOS PARTENAIRES DU CERAMI 2023





MA RADIO COMPLICITÉ



ENAME
ABDIJBIER/BIERE D'ABBAYE





LE MARDI 27 FÉVRIER 2024

le samyn

since 1968



"La plus Flandrienne des wallonnes"



**Lotto, fier supporter
de l'émotion**



Parce que c'est possible **lotto**



LE SAMEDI 24 FÉVRIER 2024



CHAMPIONNAT DE
BELGIQUE LONGUE
DISTANCE

LE MARDI 27 FÉVRIER 2024

le samyn des dames
since 2012


La plus Flandrienne des wallonnes



0499/82.48.18 - info@busigap.be



Impression Tout Support
 Equipements Sportifs
 Trophées
 Vêtements de Travail
 Gravure Laser

Zone Artisanale de la Rivière, 60
 7330 Saint-Ghislain



LE SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2024



CONNECT & CONSULTING
 INTERNATIONAL

Grand Prix
CERAMI
 since 1963

